

du 11/03/09

Nombre

de conseillers en exercice	9
de présents	9
de votants	9

L'an deux mille neuf et le 11 mars à 10 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Objet

Réfection de la voie de la carrière suite aux pluies du 1^{er} et 2 novembre 2008

Étaient présents : Mr. Roger BRUN, Bernard CRUEIZE, Mme Sylvie CRUEIZE, Mr Guy ENSUQUE, Eric MALHERBE, Robert RAYNAL, Mr Jacques THIOT, Urbain Vigier

Procuration : Melle Denise ROUEL donne procuration à Mr Robert RAYNAL

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Guy ENSUQUE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire, Eric Malherbe fait part :

-de l'état très dégradé de la voie de la carrière (ancienne route de Marvejols) suite aux très fortes pluies du 1^{er} et 2 novembre 2008.

-du devis estimatif fait par la DDE pour le reprofilage de cette voie pour la somme de 11553.36€ TTC

Et propose de financer le projet sur les fonds propres de la commune ainsi qu'avec une aide publique éventuelle du ministère de l'intérieur

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

-Approuve le projet de reprofilage de cette voie

-Accepte le montant proposé de l'opération

-Approuve le financement du projet et demande son inscription au budget 2009

-Mandate Monsieur le Maire pour obtenir les subventions maximales pour ce projet

-Donne tout pouvoir à M le maire pour signer toutes pièces ou documents se rapportant à cette affaire.

-

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

NOTA- Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 05/03/2009

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le
11/03/2009
Le Maire

Acte rendu exécutoire, après dépôt ou transmission en Préfecture le 12/03/2009 et publication ou notification le 12/03/2009